



## *Expatriate Student Guide 2010*

*Les principes d'admission dans les  
écoles syriennes*

*Les documents requis pour  
l'équivalence du certificat  
(enseignement de base et secondaire)*

*L'enseignement de la langue arabe  
aux non arabophones*



En notre ère dans laquelle déferler les vagues de la mondialisation, et où les moyens de communication entre les hommes, progressent à une vitesse vertigineuse, la spécificité culturelle des peuples n'est plus à l'abri des effets négatifs de la mondialisation et de la révolution de la communication. Tout cela nous rend plus soucieux de notre identité culturelle arabe singulière, et plus conscient du rôle axial de notre langue arabe comme mémoire de cette identité qui a enrichi l'humanité par ses contributions dans les domaines de la science, de la pensée, de la philosophie, du spiritualisme et de la littérature. C'est cette langue arabe qui a façonné la civilisation arabe, cette civilisation qui a été à travers les siècles, un pilier solide des piliers de la renaissance humaine, et une couleur éminente des couleurs du spectre qui a dessiné l'image de la civilisation humaine tout entière.

Sur base de notre croyance profonde en la vivacité de notre langue, et qu'elle constitue le nœud ferme qui consolide les liens de notre appartenance à l'identité et à la culture arabe, nous mettons, au ministère des expatriés, la question de l'enseignement de la langue arabe aux jeunes expatriés au sommet de nos priorités. Et aujourd'hui nous mettons entre les mains de nos compatriotes expatriés **le guide de l'étudiant expatrié**, afin qu'il les aide à trouver les programmes les plus adaptés pour étudier la langue arabe dans leur patrie durant les vacances estivales, et ce parmi les choix multiples qu'offre le guide dans un certain nombre de provinces syriennes, et spécialement conçus pour les enfants des expatriés.

Ce guide désaltère partiellement la soif de nos compatriotes expatriés, et il répond en partie à un besoin pressant et croissant chez eux d'enseigner leurs enfants leur langue maternelle, dans l'objectif que ces enfants s'identifient à la culture dans laquelle leurs pères ont grandi, et que l'apprentissage de la langue maternelle ravivera dans le cœur de ces jeunes le sentiment d'appartenance à la mère patrie.

Nous tenons notre promesse à nos compatriotes expatriés que ce guide, malgré toute sa valeur, ne sera qu'une partie d'un vaste programme d'enseignement de la langue arabe aux enfants des expatriés, sur lesquels le ministère des expatriés œuvre actuellement avec une grande persévérance, pour qu'il entre en application et soit à la portée de chaque famille syrienne d'outre mer.

L'objectif de tous nos efforts, est que notre chère langue arabe demeure notre rassembleur et notre source d'inspiration.

Avec toutes mes estimations et mon affection

**Le Ministre des Expatriés**  
**JOSEPH SOUED**



**Les documents requis des élèves, des élèves et des étudiants arabes et étrangers venant en Syrie des pays arabes et étrangers souhaitant poursuivre leur étude dans les écoles et les lycées syriens (Enseignement de base et secondaire) et les principes d'admission**

***Premièrement: les étudiant venant des pays arabes***

Les documents requis:

**Dans le cycle d'enseignement de base:**

un certificat scolaire prouvant le résultat de l'élève jusqu'a la dernière classe passage ou redoublement.

**Dans le cycle secondaire:**

- Le certificat d'enseignement de base (brevet ou son équivalent) si le pays d'où vient l'élève octroie ce diplôme ou le certificat de réussite dans la neuvième classe sur lesquels est précisé les matières d'étude et les notes avec une photocopie de celui-ci certifié du ministère syrien de affaires étrangères à Damas, de sorte que le directeur envoie le dossier complet de l'élève ( les certificat originaux et la photocopie) à la commission des certificats scolaires au directeur des examens au ministère de l'éducation pour effectuer l'équivalence nécessaire.
- Certificat scolaire prouvant le résultat de l'élève à la dernière classe suivie passage ou redoublement.
- L'élève doit joindre à son dossier une copie de l'extrait d'état civil ou une photocopie de sa carte d'identité une photocopie de son passeport pour les étudiants non syrien.

**Tous les documents cités ci-dessus doivent être certifiés de l'administration qui a octroyés les diplômes, du ministère des affaires étrangères du pays d'octroi, de l'ambassade syrienne dans ce pays, et ensuite du ministère syrien des affaires étrangères.**



## **Les bases d'admission:**

### **Dans le cycle de l'enseignement de base:**

L'élève est admis définitivement dans la classe qu'il mérite via la commission des certificats scolaires au directorat de l'éducation sur présentation de l'attestation certifiée conforme, et faisant état du résultat de la dernière classe, passage ou redoublement, selon les directives en vigueur, et en cas de non présentation des certificats requis certifiés conforme ou de présentation de photocopies de ceux-ci, leurs connaissances seront testées selon de l'article /12/ du régime intérieur des écoles de l'enseignement de base des deux cercles comme suivant:

- a. Une commission est formée pour tester les connaissances des élèves du premier cercle pour l'admission finale (de l'orienteur pédagogique supervisant l'école, du directeur de l'école, et deux instituteurs).
- b. Une commission est formée pour tester les connaissances des élèves /deuxième cercle/ de l'enseignement de base pour l'admission final dans une école ou plus accrédité de votre part formée de:
  1. Directeur de l'école
  2. Instituteur ou plus en cas de la disponibilité plus d'un instituteur pour la même matière.
  3. Un des employés administratifs (secrétaire ou orienteur)
  4. Les matières suivantes sont testées (langue arabes-mathématiques-langue étrangère-sciences sociales).

### **Dans le cycle d'enseignement secondaire:**

- Si les certificats de l'étudiant sont complet il est admis d'une façon conditionnelle par le directorat de l'éducation, et ses certificats seront envoyés au directorat des examens /commission des certificats scolaires/ avec une photocopie de la note verbale d'admission conditionnelle et un certificat de persévérance pour effectuer l'équivalence requise et l'admission finale des directorats d'éducation se fera après la promulgation de l'arrêté d'équivalence.
- Si l'élève a fourni des certificats non complets, il est admis d'une façon conditionnelle par le directorat durant deux mois sur base du dernier certificat ou d'une photocopie de celui-ci de l'année scolaire précédent, le temps nécessaire pour l'étudiant de présenter ses certificats et de les certifier, et cette admission est prolongée une deuxième fois par le



- directeur de l'éducation dans la même année scolaire et s'il ne parvient pas à fournir les certificats certifiés conforme, le dossier de l'élève est expédié à la commission des certificats scolaire au directeur des examens au ministère de l'éducation pour statuer sur la permanence de son admission.

***Deuxièmement: les étudiant venant des pays étranger:***

a) Les documents requis:

**1. Dans le cycle d'enseignement de base:**

Un certificat faisant état du résultat de l'élève jusqu'à la dernière classe qu'il l'a suivi (passage ou redoublement avec une traduction assermentée).

**2. Dans le cercle d'enseignement secondaire:**

Le certificat d'enseignement de base (brevet) ou son équivalent. Pour les élèves venant de pays qui n'octroie pas un quelconque certificat, ils doivent se munir d'une chronique d'étude complète pour toutes les classes précédentes jusqu'à le certificat de la classe à laquelle est arrivé l'élève dans laquelle est clarifié le résultat de l'élève et l'année scolaire avec une traduction assermentée.

- Les certificats cités ci-dessus doivent être certifiés de la partie qui les ont octroyés, et le ministère des affaires étrangères de ce pays et l'ambassade syrienne dans ce pays, et ensuite le ministère syrien des affaires étrangères.

b) Les principes d'admission:

Les élèves du cycle d'enseignement de base (le premier et deuxième cercle) conformément aux dispositions de l'article B1 des principes d'admission des étudiants venant des pays arabes, ils peuvent être admis conditionnellement s'ils fournissent des attestations non certifiées le temps nécessaire qu'ils les certifient.

Quant aux étudiants du cycle secondaire, ils sont admis conditionnellement et définitivement exclusivement via la commission des documents scolaires au ministère de l'éducation, il faudrait également rappeler les directeurs et les proviseurs des écoles de l'enseignement de base et des lycées de l'enseignement secondaire de la nécessité d'achever les certificats des élèves, et des étudiants admis conditionnellement.

***Troisièmement: l'admission des étudiants qui ne portent pas de certificat scolaires dans le cycle secondaire est examinée exclusivement par le directeur des examens /la commission des certificats scolaires/.***

## Les documents requis pour l'équivalence du certificat d'enseignement de base étranger non arabe (le brevet)

1. Une note verbale d'une instance officielle clarifiant l'objectif de la demande de l'équivalence et la nationalité.
2. Le certificat original certifié conforme et traduit.
3. Une photocopie du certificat du brevet certifiée par le ministère syrien des affaires étrangères à Damas.
4. Une photocopie de la carte d'identité.
5. Une photocopie des pages du passeport de l'intéressé faisant état de son entrée et sa sortie et son séjour au et du pays octroyant le certificat de brevet durant la période de ses études.
6. Une note verbale notifiant l'authenticité du certificat.
7. L'étudiant arabe syrien sera soumis à un examen complémentaire dans une des sessions destinées à cet objectif au cours des mois de /février– août– novembre/ dans les matières suivantes du cursus du brevet syrien:
  - Langue Arabe.
  - études sociales (histoire, géographie, nationalisme arabe).
8. L'étudiant étranger (non arabe) est soumis à un test d'aptitude suffisante à la langue Arabe "lecture– écriture– conversation", il doit se munir d'une photocopie des pages de son passeport (**la page d'identité et de la nationalité**).

## **Les documents requis pour l'équivalence du certificat d'enseignement de base arabe (le brevet)**

1. Une note verbale d'une instance officielle clarifiant l'objectif de la demande d'équivalence.
2. Le certificat original du brevet ou son équivalent, certifié conforme, joint d'une photocopie de ce certificat, certifiée du ministère syrien des affaires étrangères à Damas.
3. Une photocopie des pages du passeport de l'intéressé notifiant son entrée, sa sortie et son séjour au et du pays octroyant le certificat durant la période d'étude.
4. Une photocopie de carte d'identité.
5. Une note verbale certifiant l'authenticité du certificat.

## **Les documents requis pour l'équivalence du certificat d'étude secondaire arabe (le baccalauréat)**

1. Une note verbale d'une instance officielle sur laquelle est indiqué l'objectif de la demande d'équivalence.
2. Le certificat original du baccalauréat certifié conforme avec un relevé des matières étudiées.
3. Une photocopie du certificat du baccalauréat ainsi que du relevé des matières étudiées certifiées par le ministère syrien des affaires étrangères à Damas.
4. Le certificat d'enseignement de base original ou son équivalent certifié conforme, avec un photocopie de celui-ci certifiée par le ministère syrien des affaires étrangères, ou la chronique d'étude de la dixième et onzième classe certifiée conforme avec une photocopie certifiée du ministère syrien des affaires étrangères à Damas.
5. Une photocopie des pages du passeport de l'intéressé notifiant son entrée, sa sortie et son séjour au et du pays octroyant le baccalauréat durant la période de ses études.
6. Une photocopie de carte d'identité.
7. Une note verbale certifiant l'authenticité du baccalauréat.



## Les documents requis pour l'équivalence du baccalauréat non arabe

1. Une note verbale d'une instance officielle sur laquelle est indiqué l'objectif de la demande d'équivalence et la nationalité.
2. Le certificat original du baccalauréat certifié conforme avec un relevé des matières étudiées avec leur traduction. Le certificat doit être émis d'un lycée ou d'une institution d'enseignement publique, et au cas où il est émis d'un lycée ou d'une institution privée, il est impératif de présenter un document prouvant que le certificat du baccalauréat permet l'accès aux universités et aux cursus gouvernementaux de ce pays.
3. Une photocopie du certificat du baccalauréat ainsi que du relevé des matières étudiées, certifiés par le ministère syrien des affaires étrangères à Damas.
4. Une photocopie certifiée conforme du brevet ou son équivalent.
5. Une chronique d'étude de la dixième et onzième classe.
6. Au cas où le certificat du baccalauréat est émis par un lycée étranger dans un pays arabe, il est impératif de présenter une note verbale du ministère de l'éducation de ce pays arabe notifiant que le certificat de baccalauréat octroyé par ce lycée est équivalent au baccalauréat général octroyé par le ministère.
7. Une photocopie des pages du passeport de l'intéressé notifiant son entrée, sa sortie et son séjour au et du pays octroyant le baccalauréat durant la période de ses études.
8. Une photocopie de la carte d'identité
9. Une note verbale certifiant l'authenticité du baccalauréat.
10. L'étudiant syrien sera soumis à un examen complémentaire dans une des sessions destinées à cet objectif durant les mois de: /février – août – novembre/ dans les matières suivantes:
  - La langue arabe du programme du baccalauréat général syrien /section scientifique/.
  - L'histoire du monde arabe du programme du baccalauréat général syrien /section littéraire/.
  - La géographie du monde arabe du programme du baccalauréat général syrien /section littéraire/.
  - L'éducation nationaliste socialiste du programme du baccalauréat général syrien.
11. L'étudiant étranger non arabe sera soumis à un test d'aptitude suffisante à la langue arabe/lecture, écriture, conversation/. Il doit se munir au test d'une photo personnelle et d'une photocopie de son passeport "la page d'identité et de la nationalité".

## *L'enseignement de la langue arabe aux expatriés*

كانت لنا بروا على الأباو

لغة إفا وقعت على اسماعنا

فهى الرجاء لناطو بالضاو

سنكل را بطة تؤلف بيننا

## *Guide de certains stages d'enseignement de la langue Arabe disponibles en Syrie pour les non arabophones 2010*



Damas

## L'Institut Supérieure Des Langues

**Adresse:** Autostrade Mezzeh Université de Damas, Campus de la Faculté des lettres  
**Tel:** + 963 11 339 25 843  
**Fax:** + 963 11 212 01 64  
**Email:** [inquiries@arabicindamascus.edu.sy](mailto:inquiries@arabicindamascus.edu.sy)  
**Cite Internet:** [www.arabicindamascus.edu.sy](http://www.arabicindamascus.edu.sy)

### Les sessions des cours de langue:

	<b>Date de la session</b>	<b>La période d'inscription</b>
1	3 janvier – 28 janvier 2010	20 décembre au 30 décembre 2009
2	7 février – 4 mars 2010	24 Janvier au 3 Février 2010
3	14 mars – 13 avril 2010	28 février au 10 mars 2010
4	19 avril – 17 mai 2010	4 avril au 14 avril 2010
5	23 mai – 17 juin 2010	9 mai au 19 mai 2010
6	27 juin – 22 juillet 2010	13 juin au 23 juin 2010
7	1 août – 26 août 2010	18 juillet au 28 juillet 2010
8	5 septembre – 4 octobre 2010	22 août au 1 septembre 2010
9	26 octobre – 11 novembre 2010	26 septembre au 11 octobre 2010
10	31 octobre – 10 novembre	21 novembre – 19 octobre 2010

- L'administration pourrait être contrainte de modifier certaines dates, vous êtes priés de vous renseigner avant de joindre une quelconque session sur l'email suivant: [inquiries@arabicindamascus.edu.sy](mailto:inquiries@arabicindamascus.edu.sy)

### **Les sessions et le nombre des séances par semaine/ la durée de la séance:**

- Du Dimanche jusqu'au Jeudi.
- Les horaires des cours: de 9.00 à 13.00 heures (à l'exception (des niveaux 7 et 8, ils se terminent à 14 heures durant 10 jours).



- Le nombre d'étudiants par classe est de /8-20/ étudiants.

**Les âges:** A partir de 18 ans.

**Les documents requis pour l'inscription:** Il faudrait acquérir les documents requis avant la date de la fin d'inscription:

- Deux photocopies du passeport (page des informations personnelles et la page du visa)
- 4 photos personnelles
- Une lettre de recommandation de l'ambassade de l'étudiant à Damas signalant que l'ambassade n'a pas d'objection à l'inscription de son ressortissant.
- Une photocopie certifiée du centre du dépistage du Sida à Damas (une lettre peut être obtenue du bureau d'inscription et le secrétariat des étudiants adressée au centre du dépistage du Sida faisant état que l'étudiant souhaite s'inscrire au centre pour qu'il soit exonéré des frais de l'examen), l'adresse du centre de dépistage du Sida: Damas, Zablatani, près de la place Bab Toma, les jours du travail au centre : du dimanche jusqu'à jeudi , 8.30 – 4.30).
- Le remplissage d'une demande d'inscription qui peut être obtenu du centre d'inscription et du secrétariat des étudiants au centre, chambre b23 au rez-de-chaussée.

**Transports:** non assurés.

**Instruction au sujet de l'inscription:**

- **l'inscription est exclusivement personnelle, et nous sommes navrés d'accepter l'inscription via les agences de voyages ou une personne tierce (le centre n'a pas de représentant ou d'agent d'inscription ou une quelconque source d'information autre que le secrétariat des étudiants au centre).**
- Les heures de travail du bureau d'inscription et le secrétariat d'étudiant sont ouvert de 9.00 h à 14.30 h du dimanche au jeudi.
- L'inscription se fait après l'arrivée de l'étudiant à Damas, et dans la période d'inscription fixée (l'étudiant doit fournir tous les documents requis pour



l'inscription au secrétariat des étudiants au centre et payer tous les frais d'inscription en liquide et en livre syrienne **au cours de la période d'inscription**, et nous sommes navrés de pouvoir accepter un quelconque étudiant qui n'a fourni tous les documents d'inscription requis).

- L'obtention de certains documents requis pour l'inscription pourraient prendre plusieurs jours de l'administration compétente, comme la lettre de recommandation de l'ambassade et le résultat de l'examen du Sida, soyez sûrs d'acquiescer ces documents avant la date de la fin de l'inscription. Il est vivement recommandé de contacter l'ambassade avant votre arrivée à Damas.

### Examen de positionnement:

- Cet examen est exigé pour celui qui a étudié la langue Arabe précédemment pour déterminer son niveau, selon les niveaux enseignés au centre.
- Le coût de cet examen est de /500/ LS
- La date de cet examen sera fixée au cours de l'inscription, et sa durée est de 2 heures. Il sera suivi d'une interview oral.
- L'inscription à l'examen de positionnement ne requiert pas la présentation des attestations nécessaires pour l'inscription, mais requiert le versement des frais de l'examen au cours de la période d'inscription et avant la date de l'examen.

### Nombre d'heures d'étude et les frais d'inscription:

PHASE	NIVEAU	Durée		Frais d'inscription à la session	
		Total	Par semaine		
1	Débutant	Débutant 1	80 H	5 j / 20 h	/18.000/ L. S
2		Débutant 2	80 H	5 j / 20 h	/18.000/ L. S
3		Débutant 3	80 H	5 j / 20 h	/18.000/ L. S
4	Moyen	Moyen 1	80 H	5 j / 20 h	/18.000/ L. S
5		Moyen 2	80 H	5 j / 20 h	/18.000/ L. S
		Moyen 3	80 H	5 j / 20 h	/18.000/ L. S



## Les sessions de l'arabe avancé

Niveau		durée		Frais de la session de langue en Livre syrienne
		Total	Hebdomadaire	
1	Avancé 1	90 h	5 jours/22.5 h	/23000/ LS
2	Avancé 2	90 h	5 jours/22.5 h	/23000/ LS

- Veuillez vous renseigner pour vous assurer de toute modification qui pourrait survenir sur les frais d'étude avant de vous inscrire à une quelconque session.
- Chaque niveau peut être achevé dans une seule session.
- Vous pouvez commencer les études dans n'importe quelle session du programme 2010, car les classes des niveaux de 1 à 6 sont disponibles dans chaque session.

**Les matières d'études: Un ensemble de programmes et de textes préparé par les enseignants du centre, qui convient les divers besoins des étudiants et couvre toutes les techniques linguistiques de tous les niveaux, l'étudiant reçoit le livre d'étude au premier jour de la session.**



## Institut d'enseignement de la langue arabe pour les non arabophones

**Adresse:** Mezzeh– villas orientales– rue al Madina al Mounawara en face du consulat de l'Arabie Saoudite, Boite Postale: 9340

**Tel:** +963 11 6132646 – 6133151

**Fax:** +963 11 611 94 53

**Email:** [rabicinstitute@mail.sy](mailto:rabicinstitute@mail.sy)

**Website:** [www.arabicteachinginstitute.com](http://www.arabicteachinginstitute.com)

Session	Debut de la session	Fin de la session	Période d'inscription	Frais d'inscription	Examen de positionnement
<b>Hiver 1</b>	1 Octobre	15 Janvier	Du 27 Septembre au 7 Octobre	/15000/ LS à tous les nationalités /5000/LS Aux syriens expatriés	Du 27 Septembre au 7 octobre
<b>Hiver 2</b>	1 Février	15 Mai	27 Janvier au 7 Février	/15000/ LS à tous les nationalités /5000/ LS aux syriens expatriés	Du 27 janvier au 7 fevrier
<b>été</b>	1 Juin	15 Septembre	27 Mai au 7 Juin	/15000/ LS à tous les nationalités /5000/ LS aux syriens expatriés	Du 27 mai au 7 juin

- /500/ L S les frais d'inscription aux nouveaux étudiants.
- L'institut ne restitue pas les frais d'inscription.
- L'institut effectue aux nouveaux étudiants (et aux anciens étudiant qui ont rompu leur étude deux sessions consécutives) un test de positionnement après leur inscription, l'étudiant paye /300/ LS comme frais de ce test, à noter que l'inscription direct au niveau débutant n'exige pas ce test.



Les dates des sessions et les frais d'inscription sont susceptibles d'être modifiés.

Première Phase (primaire et moyenne) compte 4 niveaux (premier-deuxième-troisième-quatrième)	Deuxième phase (avancé) compte deux niveaux (cinquième et sixième)
Les textes et la lecture - la grammaire - la dictée - la presse et les articles variés- les romans - l'expression écrite-conversation	La littérature arabe ancienne et moderne - l'histoire - la grammaire, les dictionnaires et la rhétorique - la dictée - la presse et les articles variés - l'activité audiovisuel

L'étudiant qui réussit dans un quelconque des six niveaux reçoit une attestation de réussite, et l'étudiant qui réussit dans les deux derniers niveaux de la première phase obtient un diplôme de fin d'étude moyenne, et l'étudiant qui réussit dans les deux niveaux de la deuxième phase reçoit un diplôme d'étude supérieure.

**Les âges :** A partir de 16 ans, et pour tous les âges pour les fils des expatriés.

**Les heures de travail:**

- De 9.00 à 12.30
- Les jours de travail de la semaine du dimanche au jeudi.
- Jours de congé : Vendredi et samedi
- L'étudiant doit réaliser un taux de présence pas moins de 80% de la totalité des jours d'étude, pour présenter les examens.

**Les activités de loisir:** l'institut organise des excursions touristiques et des activités culturelles et des visites aux musées et aux sites archéologiques en Syrie, outre les activités culturelles et de loisir à l'intérieur de l'institut (film, conférence, festivité). L'institut possède une bibliothèque qui compte des livres anciens et modernes et des dictionnaires variés, et une salle cinéma pour la projection de films éducatifs et culturels variés.



### Les documents requis:

- Cinq photos personnelles
- Deux photocopies de chaque page utilisé du passeport
- Un avis de paiement des frais de la banque (sur envoi de l'institut à la banque).
- Deux photocopies certifiées des examens du Sida et de la tuberculose. L'institut fournit à ses étudiants un renvoi gratuit pour effectuer ces deux tests.
- Photocopie du dernier diplôme de l'étudiant.
- Un formulaire d'inscription avec un engagement personnelle de respecter le régime de l'institut.
- **Autres avantages:** Un laboratoire de langue est en cours d'installation à l'institut.

**Remarque:** L'étudiant inscrit, obtient le droit de séjour en Syrie tout au long de la période de la session, à condition de fournir les autres documents de preuve requis (photocopie du contrat de bail ou du séjour dans la cité universitaire).



## Le Centre d'enseignement de la langue Arabe- L'université Arabe Internationale

**Adresse:** l'Université Arabe Internationale- le centre d'enseignement de la langue Arabe – Boite Postale: 16180

**Tel:** +963 15 860 380

**Fax:** +963 15 860 385

**Email:** [alc@aeu.ac.sy](mailto:alc@aeu.ac.sy)

**Les sessions** (sont continues tout au long de l'année et les frais sont susceptibles d'être modifiés):

Durée de la session	Nombre de semaines	Nombre d'heures/semaine	Nombre total d'heures	Frais d'étude
<b>3 mois/normal</b>	12	12	144	400 \$
<b>2 mois/normal</b>	8	12	96	350 \$
<b>3 mois/intensive</b>	12	20	240	650 \$
<b>2 mois/intensif</b>	8	20	160	500 \$
<b>1 mois/intensif</b>	4	20	80	300 \$

- Ainsi que de sessions spécialisées (de littérature, de journalisme, de sciences politiques...)

**Les niveaux enseignés:** Débutant, moyen, avancé.

**Les âges:** Tous les âges.

**Les niveaux éducatifs enseignés:** élémentaire, moyen, avancé.

**Les âges:** tous les âges.



**La procédure d'inscription:** Ceux qui souhaitent s'inscrire doivent remplir le formulaire au centre, et le présenter directement à l'université ou via Internet sur l'email suivant [info@aiu.edu.sy](mailto:info@aiu.edu.sy). Les étudiants sont soumis à un test de positionnement.

**Les Transports:** Disponibles.

**Activités de loisirs:** Des excursions et des tours sont organisés pour les sites touristiques et les lieux archéologiques en Syrie.

**D'autres Avantages:** L'université octroie à l'étudiant un certificat sur lequel est indiqué son résultat final et la durée de ses études. Le centre offre les soins médicaux et l'hébergement universitaire à celui qui le souhaite. Une bibliothèque est mise à la disposition des étudiants, ainsi qu'un club, un restaurant, une salle de prière et des terrains de sport.

**Remarques:**

- Les sessions particulières font l'objet d'un accord préalable.
- La durée de la seule session variée et le nombre de session selon la demande.
- L'université arabe internationale ouvre l'inscription aux niveaux avancés.
- Des livres et des programmes d'enseignement de la langue Arabe aux étrangers sont disponibles à l'université.



## **Université al-Kalamoun**

**Adresse:** Université al-Kalamoun Boite postale: 222  
**Tel:** +963 11 78 33 999  
**Fax:** +963 11 78 33 990  
**Email:** [info@uok.edu.sy](mailto:info@uok.edu.sy)  
**Website:** [www.uok.edu.sy](http://www.uok.edu.sy)

**Les niveaux enseignés:** Moyen (ceux qui ont des notions élémentaires de langue Arabe sont admis).

**Âges:** Tous les âges.

**Nombre de cours par semaine/durée de la session:** 20 cours par semaine (4 heures par jours).

**Durée de la session:** session intensive 4 semaines (80 heures) du 1/6/2010 au 30/6/2010 - date d'inscription 22/5/2010 au 31/5/2010.

**Activités de loisir touristiques et culturelles:** Projection d'un film, dans la salle de Cinéma de l'université. Une excursion ou plus par semaine aux sites touristiques en dehors des heures de travail. Une bibliothèque centrale est également mise à la disposition des étudiants.

**L'inscription:** Dans le département d'admission et d'inscription à l'université ou via Internet sur le site de l'université [www.uok.edu.sy](http://www.uok.edu.sy).

**Les frais d'inscription:** /15000/ LS incluant les frais de transport entre les deux provinces de Damas et de Homs et vice versa.

**Les transports:** disponibles (Des navettes sont disponibles (des et aux) provinces de Damas et Homs).



Alep

## **L'Union Générale de Femmes**

**Adresse:** al-Azizya en face de l'église latine Alep Syrie

**Tel:** +963 21 212 66 74/5

**Fax:** +963 21 211 77 43

**Les sessions:** Tous les trois mois.

**Nombre de séances par semaine et durée de la séance:** 3 séances/ semaine, d'une durée de 2 heures par séance.

**Les niveaux enseignés:** Débutant, niveau 2, niveau 3.

**Âges:** de 5 à 60 ans.

**Les activités de loisirs:** La visite des sites archéologiques, les zones de loisir et les restaurants populaires.

**Les transports:** Non assurés.

**Frais d'inscription:** /3500/ LS.

**Autres avantages:** Fourniture du certificat de réussite à la session, et attribution de sessions gratuites aux lauréats.



Alep

## L'Institut Supérieure des Langues

**Adresse:** Université d'Alep, Campus de la faculté des lettres et des sciences humaines – Institut Supérieure des Langues.

**Tel:** +963 21 263 21 63

**Fax:** +963 21 267 4505

**Email:** [alepunivlang@hotmail.com](mailto:alepunivlang@hotmail.com)  
[prof.mhamuhsen@hotmail.com](mailto:prof.mhamuhsen@hotmail.com)

### **Sessions:**

Les sessions générales: Elles sont organisées tous les trois mois à partir du nouvel an et d'un nombre total de /82/ heures pour la seule session, à raison de /12/ heures hebdomadaire du dimanche au mercredi, de 10 heures à 14 heures.

Les sessions particulières: sont organisées à la demande de petits groupes de 8 – 12 étudiants, elles s'étendent à une durée qui convient le groupe. Les deux parties se conviennent sur le nombre d'heures d'étude hebdomadaire et les frais d'inscription.

Les sessions intensives: Ils sont organisés durant les mois d'été (juillet, août, septembre), d'un nombre de 48 heures par mois, à raison de 12 heures/semaine.

**Les âges:** 18 ans et plus.

**Les niveaux enseignés:** Il y a 9 niveaux.

- Débutants (3 niveaux).
- Moyens (3 niveaux).
- Avancés (3 niveaux).

**Les transports:** ne sont pas assurés.



### **Les activités parallèles aux sessions:**

- Des ateliers en littérature et en civilisation arabes dirigés par des professeurs spécialisés de l'université d'Alep.
- Des excursions sont organisées pour les sites touristiques et archéologiques en Syrie.
- Des cours spécialisés en calligraphie arabe.

### **Les conditions d'inscription:**

- L'étudiant présente une demande personnelle à la présidence de l'université ou envoie cette demande par Fax avant 3 semaines du début de la session.
- Les heures d'ouverture du bureau d'inscription dans le secrétariat des étudiants: de 9 à 2.30 heures du Dimanche au Jeudi.

### **Les documents exigés:**

- 3 photos personnelles couleurs.
- Photocopie de la carte d'identité.
- Une photocopie certifiée du résultat du test médical (SIDA).
- Une photocopie du passeport (la page d'identité et la page visa syrien).
- Le remplissage du formulaire fourni par le bureau d'inscription.

Les étudiants sont soumis à test de positionnement.

### **Les frais d'inscription** (susceptibles d'être modifiés)

- Les frais du test de positionnement /500/ LS.
- Les frais de la session pour les fils d'expatriés: /10.000/ LS.
- La frais de la session pour les étrangers /14000/ LS.
- Les frais d'hébergement dans la cité universitaire /5000/ LS/mois.
- Les frais d'inscription n'incluent pas les frais des excursions touristiques.

## **L’Institut Supérieure des Langues**

**Adresse:** Université Tichrin, Lattaquié Boite Postale: 2230

**Tel/Fax:** +963 41 439569

**Email:** [languageinstitute@tishreen.shern.net](mailto:languageinstitute@tishreen.shern.net)

**Date des Sessions:** Du 1<sup>er</sup> juillet jusqu’à la mi-septembre de chaque année, et les sessions d'hiver ouvre selon le nombre d'étudiants.

**Nombre de cours/semaine et durée du cours:** 4 cours/semaine, le cours est d'une durée de 2 heures.

**Âges:** A partir de 18 ans.

**Niveaux enseignés:** Débutant et moyen

**Activités touristiques:** Des excursions de loisir aux sites touristiques à l'intérieur de la province de Lattaquié et dans les autres provinces syriennes.

**Les frais d’inscription:** /15000/ LS. Les frais des excursions ne sont pas inclus.

**Autres avantages:** Fourniture d'hébergement à la cité universitaire durant l'été à des prix symbolique.